Le « Loto du patrimoine » de Stéphane Bern, c’est ce soir !

écrit par Yann Kempenich | 14 septembre 2018

Ce vendredi, jusqu’à 20h, c’est le lancement du « Loto du Patrimoine », une initiative dédiée au sauvetage de nos sites historiques. On a parlé d’un ticket à 15€, d’un faible pourcentage reversé réellement à la Fondation du patrimoine, d’un boycott des buralistes… Qu’en-est-il vraiment ?

C’est peu dire que Stéphane Bern s’est démené pour faire aboutir le projet. Propriétaire lui-même d’un monument historique (l’ancien collège royal et militaire de Thiron-Gardais en Eure-et-Loir) et présentateur de *Secrets d’histoire* sur France 2, le journaliste au phrasé si particulier a été

missionné par Emmanuel Macron *« pour établir une liste des monuments et des bâtiments en péril et identifier les trésors méconnus du patrimoine français ».*

Cette liste comporte désormais 270 monuments identifiés, dont 18 sites « emblématiques » qui figureront sur les billets de loto vendus.

Quelques « sites emblématiques » de la Mission Bern : le château de Bussy-Rabutin (Côte d'Or)…

… le couvent Saint-François de Pino (Haute-Corse)…

… l’aqueduc romain du Gier (Rhône)…

… la rotonde ferroviaire de Montabon (Sarthe).

Évidemment, comme avec l'acteur Loràn Deutsch et son « Métronome », certains, à l'extrême gauche, s'offusquent des convictions monarchistes de Stéphane Bern et de sa *« vision héroïsée et chrétienne de l'Histoire de France. »*

Mais n'en déplaise aux communistes et autres indigénistes, l'histoire de France est essentiellement faite de héros et de rois « très chrétiens ». Et puis, Stephane Bern ne s'applique pas à « déconstruire » l'histoire de France pour mieux la détruire au profit de l'islam et de ses sectataires.

Pour ce vendredi 14 septembre 2018, le « Loto du patrimoine » propose donc une grille identique au Superloto évènementiel et coûte 3€. Il suffit de cocher 5 numéros de 1 à 49 et un numéro chance de 1 à 10 pour tenter de gagner 13 millions d'euros (ou 20 000€ pour 50 grilles tirées au sort). 0,75€ seront reversés à la Fondation du patrimoine, soit 25% du prix de la grille.

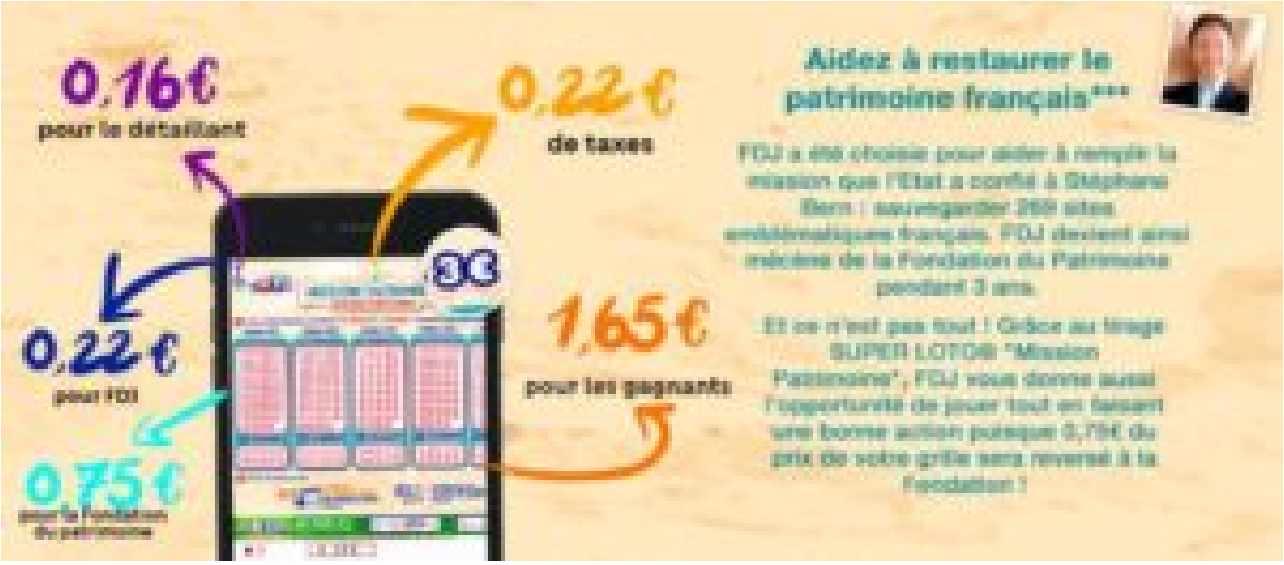

Coût d’une grille de Superloto « Mission Patrimoine » : 3€

Coût d’un ticket à gratter Illiko « Mission Patrimoine » : 15€

L’autre versant de l’opération concernait le jeu à gratter : lancé depuis le 3 septembre, il faut débourser 15€ pour espérer décrocher un chèque de 1,5 millions d’euros. Selon la

FDJ, *« 72% des mises sont retournées au client et les chances de remporter le gros lot sont également plus élevées, avec une sur deux millions. »* (Europe 1). En revanche, la Fondation du patrimoine ne récolte que 10% du prix du ticket, l'Etat, 7% et le détaillant 5,2%.

Par rapport au jeu à gratter, ces derniers rechignent à promouvoir le « Loto du patrimoine » :

« Aux clients qui souhaitent aider le patrimoine, je leur donne le conseil de faire un don direct à une association qui s'occupe du patrimoine. Ce qui, en fonction des associations, leur donne droit, pour 15 euros, à une réduction d'impôts de 9 euros. Il suffit de faire le calcul pour constater que tout le monde y gagne. Je précise que le boycott ne porte pas sur le ticket à gratter. »

-Éric Hermeline et son association Buralistes en colère (Sud-Ouest)

Évidemment ! Puisque la grille ne leur rapporte que 16 centimes contre 78 centimes pour le ticket à 15€ ! Sachant que la FDJ espère écouler 12 millions de cartes pendant 4 à 6 mois, le jeu à gratter est effectivement plus rémunérateur pour tout le monde…

En attendant de gagner son pari, Stéphane Bern semble avoir le moral… en berne.

Extraits de l’entretien à VSD

VSD : Comment avez-vous été embarqué dans cette histoire ?

Stéphane Bern : *« Quand le chef de l’Etat vous demande « Le patrimoine, c’est ton truc ? Tu veux servir le pays ? » … Forcément, vous répondez « oui » […] Après, vous recevez une douche froide : la réalité de la politique »*

C’était un piège ou un cadeau ?

« Je me pose encore la question. Je veux croire que je ne suis

pas un cache-misère d'une politique peu favorable au patrimoine »

En quoi est-ce si important ?

« Mais le patrimoine, c'est notre histoire, notre identité ! On ne peut pas le brader, ni le négliger. En plus, on est à un moment où nous sommes en quête d'identité. Et c'est là qu'il faudrait lâcher ?

Etes-vous passéiste ?

« C'est tout le contraire. J'aime les lieux qui ont une âme, qui racontent des histoires […] Ils sont de formidables leviers de redynamisation de régions où il ne se passe plus rien […] Je vous rappelle que plus de 50% du patrimoine se trouve dans des communes de moins de 2000 habitants. »

Qu'est-ce- qui vous a le plus blessé ?

«… C'est, dès le début, le procès en illégitimité auquel j'ai eu droit… »

Il y a d'autres priorités que le patrimoine.

« Mais moi, je suis choqué. Ca montre le niveau d'incurie et de négligence de tous ces braves gens en costard, dans les ministères, qui n'ont absolument rien fait. C'est à cause d'eux que 7% de notre patrimoine est réellement en péril. Il y a eu quelques mises à pied, d'ailleurs, après mon audit. »

N'est-ce pas un luxe dans un climat économique tendu ?

«… Nous sommes premiers sur la liste des pays les plus visités au monde avec près de 90 millions de personnes par an. On est assis sur un tas d'or et on n'en fait rien. Que l'on devienne un jardin à ciel ouvert ou un musée grandeur nature pour Chinois en goguette, où est le problème ? Nous ne sommes plus une grande puissance industrielle. Misons encore davantage sur le tourisme. »

Il faudrait un plan Marshall alors ?

« L'Etat alloue 326 millions d'euros aux missions de sauvegarde. Il en faudrait 2 milliards. C'est 3% du budget du Ministère de la Culture, qui, lui-même, ne représente que 1% du budget national. On peut faire mieux, non ? Et en plus, on ne taxe pas les nouveaux riches, qui ont de l'argent en banque, mais ceux qui ont un patrimoine qu'ils peinent à entretenir. C'est absurde. »

Comptez-vous rempiler pour un an ?

« Houlà ! Cette année, j'y ai laissé ma peau, je me suis épuisé dans cette mission […] Mais je ne lâcherai jamais le patrimoine : j'ai ma propre fondation et je compte bien continuer à œuvrer. »

Propos recueillis par Marie Grézard

Addenda :

– SUPERLOTO « Mission Patrimoine »

– Fondation du Patrimoine

– Fondation Stéphane Bern pour l’Histoire et le Patrimoine (Institut de France)

– « Secrets d’histoire » : prochain épisode « Les démons de Michel-Ange » (samedi 22 septembre sur France 2)

Le thème de l’abandon du patrimoine n’est pas nouveau et, par exemple, l’émission « Chef d’œuvre en péril » (1962-1975), de Pierre de Lagarde, a marqué les esprits.